

# SIVOS DE LA CHARMÉE-GRANGES-SAINT-GERMAIN-LES-BUXY

## TRANSMISSION DES FACTURES

La famille : ..... décide de recevoir sa facture :

- par mail : adresse à utiliser pour l'envoi : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_
- par papier - ce service sera facturé 15€ pour l'année (coût du papier, d'impression, d'enveloppes et de timbres)

### TARIFS DE LA CANTINE pour l'année 2022-2023 :

- Prix des repas:
  - 3.40 € pour les enfants de maternelle pour lesquels il n'y a pas d'entrée.
  - 3.60 € pour les enfants du CP au CM2

**RAPPEL INSCRIPTION LA VEILLE AU PLUS TARD AVANT 11H**, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à l'avance

**Un tarif majoré sera mis en place pour les repas pris par les enfants non-inscrits à l'avance : 4.60€**  
**(ce sont les repas commandés pour les autres enfants qui seront partagés, merci d'être vigilant pour l'inscription)**

Différents moyens de paiement sont mis à disposition : **chèque, prélèvement, CB(TIPI)**. (rayer les mentions inutiles)

Lors de l'inscription à la cantine de votre ou vos enfants sur le site de Ropach, vous avez souhaité le paiement de vos factures par prélèvement.

Nous vous adressons ci-joint un mandat de prélèvement SEPA que vous devez compléter et signer. Ce document doit nous être retourné accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

Nous informons que certaines banques instaurent des frais bancaires pour la mise en place des prélèvements. Renseignez-vous et si vous le souhaitez, vous pourrez modifier votre mode de paiement.

### Droits d'inscriptions

La cotisation pour la garderie et la cantine est fixée à 12.00 € par famille.

L'adhésion peut être prise à tout moment au cours de l'année scolaire.

La Famille :

Signature

